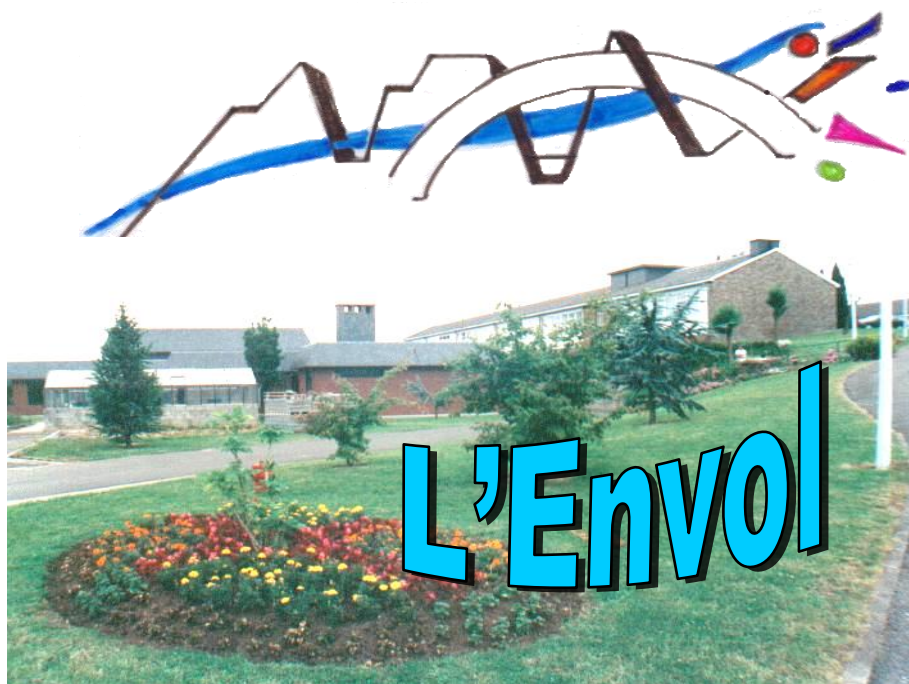


Projet d'établissement

2014-2017



**Etablissement d'enseignement spécialisé
fondamental et secondaire
de la Communauté française**

Rue du Herdier, 6 (Plateau des Trixhes)



4400 Flémalle

04/275.58.88

GSM : 0499255501

Fax : 04/275.65.77

<http://www.lenvol.be>



**WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT**

Table des matières

- Enseignement fondamental	3
- Enseignement secondaire Type 1	5
- Tableau des secteurs	7
- Enseignement secondaire Type 2	
○ Forme 1	8
○ Forme 2	9
- Notre projet	10
- Les lignes de force	12
- La pédagogie du projet	13
- Evaluation	25
- Conclusion	26

Enseignement fondamental

Enseignement maternel de type 2

Enseignement primaire de types 1, 2 et 8

- **Objectifs :**

- Aider l'enfant en difficulté
- Réinsérer, aussi tôt que possible, dans l'enseignement ordinaire
- Préparer à l'obtention du CEB
- Préparer à l'enseignement secondaire spécialisé

- **Les moyens :**

- Classes de plus ou moins 10 enfants
- Enseignants expérimentés aidés de maîtres d'enseignement individualisé, de logopèdes et d'une kinésithérapeute
- Cours d'éducation physique par un maître spécialisé
- Présence d'une puéricultrice, d'une infirmière et d'une assistante sociale

- **Le cadre :**

- Nouveau bâtiment moderne
- Dans un cadre de verdure
- En dehors de toute circulation



Transport scolaire surveillé et gratuit dans la zone de ramassage



Notre école fondamentale

Notre école organise un enseignement maternelle de **Type 2**, cet enseignement répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et adolescents présentant un retard mental modéré ou sévère.

Elle organise en outre un enseignement primaire de **Type 1**, cet enseignement répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et des adolescents présentant un retard mental léger, ou de **Type 8**, qui répond aux besoins éducatifs et de formation des élèves présentant des troubles des apprentissages, tels que dyslexie, dyscalculie, dysorthographe... Une équipe de logopèdes spécialisées en dysphasie les aide dans leur rééducation.

Située dans un cadre verdoyant, le long de la piste communale d'athlétisme, notre école fondamentale est entourée d'arbres et de pelouses. Elle comprend des classes accueillantes distribuées autour d'une agora, vaste espace central où s'organisent diverses activités.

Bientôt, un nouveau bâtiment va venir compléter notre installation. Il comprendra un restaurant, une salle de sports, 7 nouvelles classes et une classe de travaux manuels.

De nombreux projets favorisent l'intégration des enfants dans la vie sociale. Un potager, des courses au magasin, des classes vertes, la piscine, ... Pour les plus grands, des activités sont prévues pour faciliter le passage dans l'enseignement secondaire.

L'école est ouverte de 8.30 heures à 15.20 heures (le mercredi jusqu'à 11.30 heures). Une présence est assurée de 8.10 heures à 15.40 heures.

Enseignement secondaire

Type 1

Forme 3

L'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 est un enseignement **professionnel**, ouvrant sur un certificat de qualification professionnelle dans un métier déterminé.

Il se répartit en 3 phases :

- La première phase comporte 2 années, une période durant laquelle les élèves essayent plusieurs secteurs, une autre où ils choisissent déjà une **orientation** vers un secteur.
- La deuxième phase comporte 2 années dans un **groupe professionnel**. Elle comporte des apprentissages généraux et l'acquisition de compétences professionnelles et sociales, par des activités diverses et notamment des stages en entreprise.
- La troisième phase se fait dans un **métier** déterminé. Elle comporte beaucoup de stages en entreprise et ouvre sur un **certificat de qualification**.

Au cours de leurs études, les élèves peuvent obtenir le **CEB** (Certificat d'Etudes de Base). Des heures sont accordées à un professeur référent pour assurer une préparation plus intensive à ceux qui présentent l'épreuve externe.

Les apprentissages se font de manière individuelle, par l'acquisition de compétences, et favorisent le travail en équipe par la participation à de nombreux projets. Un **Plan Individuel d'Apprentissage** (PIA) permet une collaboration étroite entre les différents intervenants à l'école et hors de l'école (parents, patrons de stages, paramédical...).

L'utilisation des nouvelles technologies est systématisée dès les premières années : cours d'informatique, Cyber-classes, tableau interactif, ...

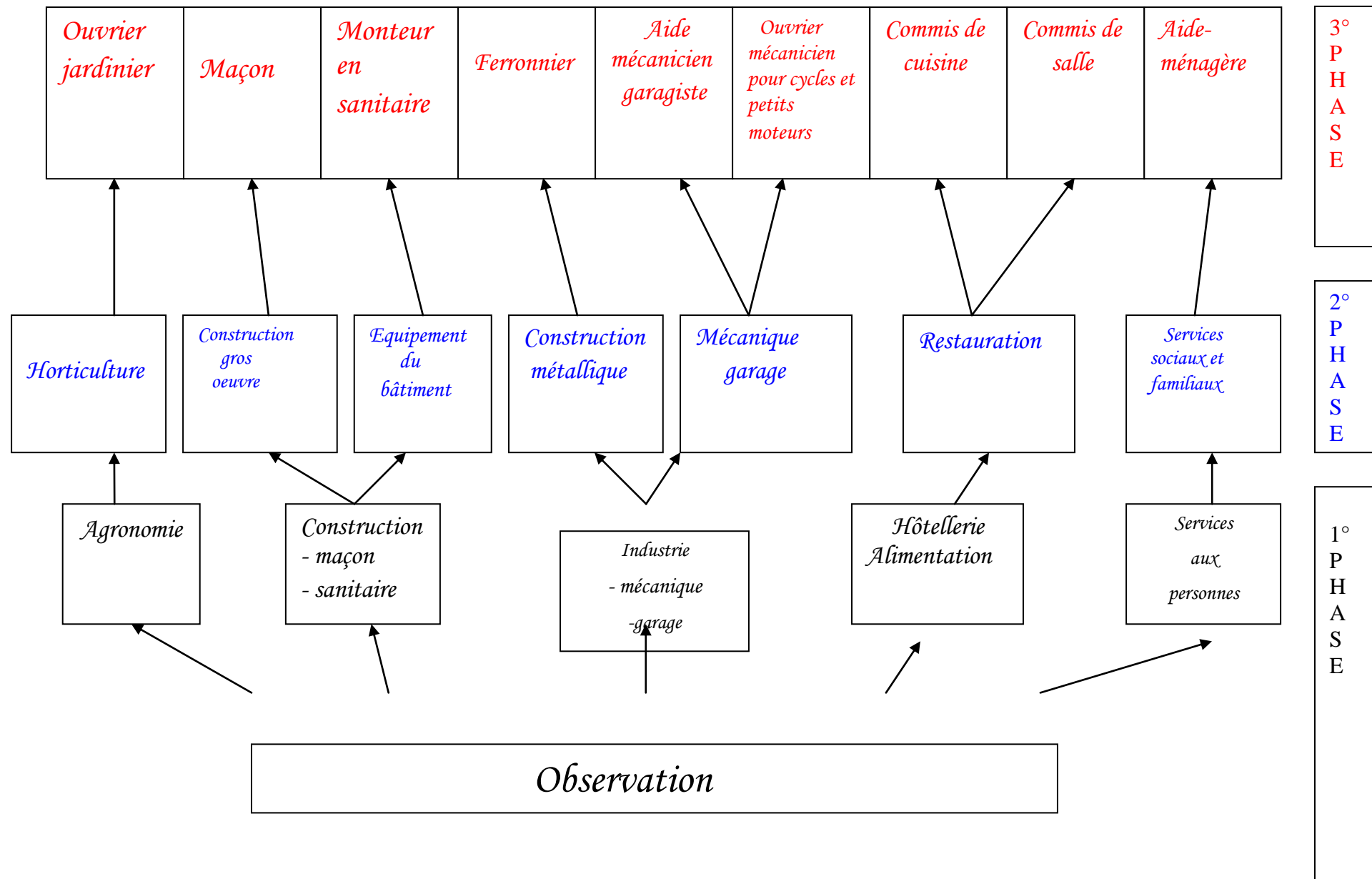
De nombreuses activités culturelles et sportives permettent à nos élèves d'élargir leur horizon et de s'insérer au mieux dans le tissu social qui les entoure.

Pour les élèves de troisième phase qui maîtrisent suffisamment de compétences, la possibilité existe aussi de suivre une formation basée sur l'alternance (**CEFA**) qui comporte 2 jours de cours à l'école et 3 jours de travail en entreprise.

Pour cela, l'Envol travaille en collaboration avec le **CEFA** de la Ville de Liège à Sclessin. Les élèves sont en insertion en entreprise, sur base d'un contrat, et suivent la formation générale et qualifiante à Flémalle.

Un accompagnateur du CEFA aide les élèves dans leur recherche d'insertion et s'occupe de la partie administrative : contrats, ... Il suit les élèves au travail et gère les contacts avec l'employeur. Les compétences de base sont travaillées en collaboration entre l'école et le travail. Lors des journées à l'école, l'élève suit des heures de formation générale basée sur son insertion professionnelle et des heures de formation qualifiante. Pendant ces heures, il acquiert les compétences qui ne seraient pas abordées au travail, ou bien corrige et perfectionne celles qu'il doit utiliser. C'est l'école qui certifie les compétences.

Cet enseignement en alternance débouche sur un certificat de qualification, comme dans l'enseignement de plein exercice. Il permet une plus grande autonomie et une prise directe avec le monde du travail.



Enseignement secondaire

T2

Forme 1

Adaptation sociale

L'enseignement secondaire spécialisé de forme 1 (adaptation sociale) accueille les élèves qui sont capables d'acquérir des compétences afin de vivre en milieu protégé.

Cet enseignement propose aux jeunes :

- d'approcher une autonomie en rapport avec leurs possibilités ;
- de s'approprier des éléments de communication orale, gestuelle, corporelle et graphique ;
- de bénéficier d'éléments d'éducation physique, sportive, esthétique et musicale... ;
- de participer à des activités manuelles.

L'enseignement de forme 1, basé sur **LE PROJET D' ETABLISSEMENT** et sur le **PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE**, contribue à l'éducation des élèves en assurant le développement de leurs aptitudes pour :

- favoriser leur épanouissement personnel ;
- leur assurer l'autonomie la plus large possible.

Les élèves sont pris en charge par un groupe de professeurs. Ceux-ci travaillent ensemble sur des projets communs à toutes les disciplines d'apprentissage. Les élèves apprennent des moyens d'expression comme le théâtre, la musique. Les élèves font de nombreuses sorties pédagogiques et de nombreux séjours résidentiels à la mer ou en Ardennes afin d'apprendre à vivre en groupe, à acquérir de l'autonomie.

Forme2

Adaptation sociale et professionnelle

L'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 accueille les élèves qui, outre une adaptation sociale réelle, sont capables d'acquérir des compétences les préparant à une activité professionnelle se développant le plus souvent en milieu de travail protégé.

Les élèves sont progressivement placés, avec l'accompagnement pédagogique requis, dans des situations semblables à celles qu'ils connaîtront dès leur départ de l'école :

- ils vivent des moments de formation dans des institutions de travail adapté ;
- ils font ainsi l'apprentissage de comportements sociaux et professionnels parfois différents de ceux connus en milieu scolaire.

Dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 2, la formation contribue, de la façon la plus large qui soit, à l'éducation et à l'instruction des élèves en assurant le développement optimal de leurs aptitudes pour :

- favoriser leur épanouissement personnel ;
- leur assurer l'autonomie la plus complète ;
- leur permettre une réelle insertion socioprofessionnelle en milieu de travail adapté.

Les élèves effectuent de nombreuses sorties pédagogiques, participent à des rencontres sportives et effectuent des séjours résidentiels soit à la mer soit en Ardennes.

Comme en Forme 1, l'enseignement est basé sur **LE PROJET D'ETABLISSEMENT** et sur le **PLAN INDIVIDUEL D'APPRENTISSAGE**, afin de favoriser la cohérence éducative et la convergence des efforts de tous en vue de favoriser l'épanouissement personnel et l'autonomie.

Notre projet

Les équipes pédagogiques de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de l'établissement d'enseignement spécialisé primaire et secondaire de la Communauté française de Flémalle ont élaboré le projet d'établissement sur base :

1) du projet éducatif de l'enseignement de la Communauté française, à savoir :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à organiser des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

2) du projet pédagogique de l'enseignement de la Communauté française, à savoir :

- Vivre la démocratie au quotidien.
- Constituer de véritables équipes éducatives.
- Ouvrir l'école aux parents et aux différents partenaires.
- Créer un contexte d'apprentissage favorable.

- Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendus.
- Organiser des bilans régulièrement et notamment en fin de phase.
- Préparer les choix professionnels.

Conformément à l'article 67 du décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, les membres de l'école ont élaboré ce présent projet en tenant compte :

- des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans le processus d'acquisition des compétences de savoir ;
- des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de vie professionnelle et de poursuite des études ;
- de l'environnement social, culturel et économique de l'école ;
- de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée.

Sur base de ces différents points, nous avons dégagé des objectifs communs à l'ensemble de la communauté éducative, des personnels, des élèves et de leurs parents (ou responsables). Cette série d'objectifs sera complétée **par la poursuite d'un but commun à tout l'établissement :**

Unir les volontés, les traduire en actions cohérentes susceptibles de procurer à l'école un espace d'apprentissage le plus serein possible au niveau relationnel entre les trois composantes de l'établissement, c'est-à-dire les élèves, les enseignants et les parents, et offrir aux élèves la possibilité de développer tous les aspects de leur personnalité afin de s'intégrer au mieux dans le monde professionnel et social.

Les lignes de force

L'analyse des diverses suggestions émises a permis de dégager au sein de notre établissement des lignes directrices ou des préoccupations communes :

1. Mettre en place des stratégies propres à enrayer l'indiscipline et la violence des élèves entre eux et vis-à-vis du corps enseignant.
2. Faire de notre établissement un lieu d'épanouissement par une meilleure communication et par l'interdisciplinarité. Créer, par la pédagogie du projet, un véritable esprit d'équipe entre les professeurs et entre les élèves.
3. Réinstaurer des règles d'hygiène corporelle et alimentaire. Favoriser le respect de l'environnement.
4. Organiser plus d'activités extra-muros en vue d'une socialisation plus grande de notre public, qui en est trop souvent privé pour des raisons économiques, et faire entrer dans l'école des acteurs de la vie sociale pour informer et mettre sur pied une politique de prévention.
5. Maintenir et optimiser la délégation d'élèves et promouvoir une participation active de tous les élèves, en tant qu'acteurs, au sein de l'établissement scolaire.
6. Mettre sur pied un programme d'activités complémentaires aux cours, de manière à éviter les temps morts, source de bien des conflits dans notre type de population.
7. Mettre en œuvre tous les moyens possibles pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par une action simultanée, d'une part sur le suivi administratif, et d'autre part sur le renforcement du bien-être à l'école et sur la motivation au travail.

Enseignement fondamental et secondaire

La pédagogie du projet nous paraît la plus appropriée pour mobiliser les énergies et fédérer les efforts de tous dans un but commun afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. Mettre en place des stratégies propres à enrayer l'indiscipline et la violence des élèves entre eux et vis-à-vis du corps enseignant.

Moyens mis en œuvre :

- Redéfinir les règles de vie et redéfinir les devoirs des élèves (à l'aide de pictogrammes dans l'enseignement primaire et secondaire de forme 1 et 2) sur base d'un classement élaboré par la communauté éducative en concertation avec les délégués de classe, pour harmoniser au mieux les exigences et définir de la manière la plus précise possible la conduite à adopter en dehors et dans tous les cours.
- Communiquer ces règles aux parents des élèves lors d'une réunion en début d'année.
- Créer une fiche de gradation de sanctions avec une classification des comportements négatifs (communication) ainsi qu'une fiche de route pour les élèves les plus perturbateurs à présenter auprès de toute personne de surveillance.

- Prévoir, pour les élèves relevant d'un enseignement de forme 1 ou 2, une punition immédiate en rapport direct avec le comportement à corriger (vaisselle, nettoyage..., pas de travaux écrits).
- Mettre en place un système d'auto évaluation par des panneaux en classe à compléter par les élèves en vue de les responsabiliser.
- Mettre en place un système de médiation par les pairs, en formant des élèves à cette fonction et en suscitant la réflexion de tous afin de favoriser des comportements d'autodiscipline.
- Pour les élèves plus âgés, annexer une fiche de couleur dans le journal de classe.
- Annexer une fiche de commentaires pour toutes les disciplines dans le bulletin spécifiant bien les comportements des élèves entre eux mais aussi vis-à-vis des enseignants.
- Gérer la problématique du tabac par la mise sur pied d'un projet complexe appelé « Cloppe-trotteurs » qui combine réflexions, animations, distractions et aide individuelle.
- Prévoir des lieux et des temps de parole : interrompre le cours ou prévoir un moment pour permettre à chacun d'exprimer ce qu'il ressent.
- Prévoir un lieu de défoulement physique avec du matériel adapté (ex : punching-ball).
- Préciser clairement les motifs des retenues éventuelles et des punitions.
- Signer, pour les élèves plus difficiles, conjointement avec les parents et avec l'élève, un contrat explicitant clairement qu'il peut être renvoyé s'il transgresse encore le règlement. Un conseil de discipline rassemblant les parents, l'élève, le PMS et tous les intervenants est organisé à cette occasion.
- Connaître les origines de cette violence en étant informé de la situation des élèves par le C.P.M.S. (Centre psycho-médico-social pour l'Enseignement spécialisé), dans le strict respect du secret professionnel.
- Orienter directement un élève perturbateur vers une personne disponible et de confiance dans l'école.
- Instaurer un tableau « d'honneur » qui souligne les comportements positifs.

- En fin d'année, au secondaire, donner la possibilité d'obtenir le prix du mérite, que ce soit pour le comportement ou pour le travail fourni en général ou dans une discipline en particulier.
- Valoriser les élèves du secondaire en les incluant comme « aide » des instituteurs dans le cadre des activités culinaires et de jardinage.
- Susciter la collaboration des parents en les informant régulièrement du comportement de leur enfant et en leur demandant leur soutien dans notre action.

Par ces différents points, nous souhaitons créer un contexte d'apprentissage favorable, faciliter la démocratie au quotidien et permettre l'ouverture de l'école aux parents.

2. Faire de notre établissement un lieu d'épanouissement par une meilleure communication et par l'interdisciplinarité. Créer, par la pédagogie du projet, un véritable esprit d'équipe entre les professeurs et entre les élèves.

Moyens mis en œuvre :

- Présence du personnel auxiliaire d'éducation aux conseils de classe.
- Mise en place ou poursuite de plusieurs projets de grande envergure qui entraînent toutes les disciplines et qui sont fédérateurs pour les élèves : « Hygiène de Vie », cité plus bas, « Serre tropicale », « 24 heures vélo », « Moyens de transport », etc... Ces projets amènent l'élève à se sentir concerné, à être en cohésion avec son environnement naturel et social, à appréhender la réalité par une action directe sur celui-ci, à se poser en acteur responsable.
- Cohésion plus grande de l'équipe en cas de problème grave rencontré au sein de l'établissement par l'élaboration d'une « charte des règles de vie » instaurée par le personnel enseignant en accord avec les élèves (voir point précédent).
- Visite des enseignants du secondaire dans les classes terminales du primaire pour connaître mieux les élèves et prendre conscience du niveau atteint par ces élèves.
- Organisation de quelques leçons pendant le dernier trimestre dans les classes d'observation pour associer les élèves du primaire au système de fonctionnement du secondaire.
- Instaurer un travail d'équipe entre les professeurs des cours généraux et les instituteurs pour prendre le relais pédagogique au secondaire.
- Elaborer des activités communes par exemple : Journée « Ecole au travail », Journée « Ecole en fête », journée vélo...
- Mettre sur pied « un repas rencontre » entre les enseignants du primaire et du secondaire.
- Au secondaire, lancer des projets qui mobilisent plusieurs disciplines : créer une véritable pédagogie du projet, afin de rendre l'élève acteur de son apprentissage et favoriser ainsi son accroche au monde extérieur. Mise à disposition de l'outil informatique à toutes les disciplines par la présence d'une personne ressource. Cette pédagogie du projet veille à

valoriser chaque secteur, chaque métier, et à en utiliser les potentialités, montrant ainsi l'utilité de chacun dans la construction sociale.

- Utiliser les heures de travaux d'équipe des professeurs des cours généraux pour aller dans les ateliers observer les élèves.
- Mettre un inventaire du matériel pédagogique dont nous disposons à la portée de tous les enseignants.

Ainsi, nous espérons constituer de véritables équipes éducatives et conduire chacun des élèves aux savoirs.

3. Favoriser le respect de l'environnement. Réinstaurer des règles d'hygiène corporelle et alimentaire.

Moyens mis en œuvre :

- Mener des projets dans le cadre de l'Education relative à l'Environnement. Insister dès le plus jeune âge sur l'impact des comportements individuels sur l'état de l'environnement.
- Mettre à la disposition des élèves les moyens de maintenir l'environnement de l'établissement : poubelles en suffisance, toilettes accessibles et en bon état.
- Sensibiliser les enfants dès l'école maternelle et tout au long de leur scolarité à l'importance de l'hygiène corporelle par une série d'exercices pratiques comme le lavage des mains avant les repas, à la sortie des toilettes, l'obligation de prendre une douche en fin d'activité sportive.
- Souligner le caractère obligatoire de l'hygiène dans le monde professionnel. Eduquer à l'utilisation des douches collectives, en fonction des impératifs de chaque métier, par un passage hebdomadaire supervisé par la puéricultrice.
- Prendre en charge le traitement de la pédiculose pour éviter l'éviction qui entraîne un surcroît d'absentéisme chez nos élèves.
- Informer les élèves de l'importance d'un petit déjeuner et d'une alimentation équilibrée.
- Créer un réfectoire accueillant et proposer des repas et des collations plus en adéquation avec les règles d'une alimentation équilibrée. Réaliser et offrir un bol de potage aux enfants du primaire, une fois par semaine.
- Travailler en collaboration avec l'APAQ , Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité.
- Faire appel à une diététicienne.

Nous souhaitons promouvoir la confiance en soi et le développement de chaque élève en harmonie avec son milieu.

4. Organiser plus d'activités extra-muros en vue d'une socialisation plus grande de notre public, qui en est trop souvent privé pour des raisons économiques, et faire entrer dans l'école des acteurs de la vie sociale pour informer et mettre sur pied une politique de prévention.

Moyens mis en œuvre :

- Sur base d'une enquête auprès des élèves, voir quelles sont leurs préoccupations et leurs interrogations immédiates.
- Cerner les différents points à aborder :
 - drogues, tabac, alcool...
 - contraception, sexualité, M.S.T.,
 - sécurité routière,
 - politique-média,
 - violence.
- Organiser des formations pour les enseignants, suivies de journées de formation pour les élèves, par exemple :
 - Modus Vivendi,
 - Diabolo manque,
 - Sexetera,
 - Planning familial...
- Prévoir des journées à thèmes organisées en interdisciplinarité par les enseignants.
- Organiser des activités extra-muros et se rendre dans différents lieux de prévention mais aussi de soins.
- Organiser un planning en début d'année pour pouvoir gérer le transport et ne pas trop perturber le fonctionnement de l'établissement.
- Impliquer les élèves et les parents dans le choix et la préparation des projets.
- S'il s'agit de projets coûteux, mettre en place un système d'épargne.

- En collaboration avec l'enseignement fondamental, mettre sur pied des visites de milieux professionnels, des projets sportifs, des activités théâtrales et culturelles aussi.
- Promouvoir l'autonomie des élèves par des activités organisées par l'école en ville.
- Travailler en collaboration avec la Commune sur base de contrats de coopération pour l'entretien des terrains de sports et de détente.
- Travailler en collaboration avec des artisans locaux pour découvrir des aspects différents des métiers étudiés, comme par exemple la viticulture pour nos horticulteurs.

Nous souhaitons ouvrir l'école aux différents partenaires.

5. Mettre sur pied la délégation d'élèves et l'organisation d'une participation active des élèves, en tant qu'acteurs, au sein de l'école a été réalisée et se poursuit. Evaluer et soutenir les efforts. Diffuser les résultats afin de les valoriser.

Moyens mis en œuvre :

- Former au rôle du délégué de classe, plus spécifiquement au niveau secondaire. Pour cela il sera fait appel à un formateur en médiation.
- Organiser des élections d'une manière démocratique.
- Désigner un « titulaire ou coordonnateur » de l'équipe des délégués élus.
- Offrir un cadre pour les réunions.
- Permettre une autoévaluation des démarches entreprises par ces élèves en fonction des rapports écrits de réunions.
- Permettre dans toute l'école la diffusion du compte-rendu des réunions qui se tiendraient quatre à cinq fois par an.
- Intégrer la classe des « grands » du primaire à la préparation et aux activités des délégués du secondaire.
- Choisir des thèmes de travail, ex : faire réaliser une vidéo par les délégués de classe, mettant en scène les comportements corrects à adopter en société et la projeter dans les différentes classes.
- Permettre des réunions professeurs et délégués pour que ces élèves se sentent responsables.

Nous espérons par ces démarches permettre l'apprentissage de la démocratie au quotidien.

6. Mettre sur pied un programme d'activités diversifiées de manière à éviter les temps morts, source de bien des conflits dans notre type de population.

Moyens mis en œuvre :

- Aménager la salle d'étude en un espace de rencontre par le choix d'un mobilier moins austère, en y installant un coin lecture avec une bibliothèque, un coin jeux, un coin musique..., sur base de règles de vie instaurées en collaboration avec les délégués de classe. Un adulte est toujours préposé à l'accueil et il est chargé d'organiser à la demande des élèves des activités ex : artisanat, l'éveil aux 5 sens, initiation au code de la route, complément d'information sur un cours, activités ludiques dans les branches d'éveil visant à la préparation au CEB...
- Organiser, par temps clément, des activités extérieures, comme des rencontres sportives ou des promenades dirigées.
- Donner conscience de l'importance de ces moments de formation informels mais utiles de manière à ce que les élèves s'approprient l'étude comme un endroit agréable qui tient compte de leurs aspirations.

Nous espérons ainsi créer un contexte d'apprentissage favorable et faire de notre établissement un lieu où les élèves se sentent bien.

7. Mettre en œuvre tous les moyens possibles pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par une action simultanée, d'une part sur le suivi administratif, et d'autre part sur le renforcement du bien-être à l'école et sur la motivation au travail.

- Exercer un contrôle strict des présences en téléphonant dès le deuxième jour d'absence et en impliquant l'élève dans la gestion de ses justificatifs.
- Sensibiliser les parents à la nécessité d'un suivi régulier par des convocations à l'école ou des visites à domicile.
- Mettre en œuvre des moyens spécifiques pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire : chaque éducateur est responsable d'une section. Une étiquette avec le nom et le numéro de portable est collée dans le journal de classe.
Quand une situation de décrochage scolaire se présente, **l'éducateur référent** connaît l'historique de la situation, a déjà organisé une réunion avec l'élève et la personne responsable.
Si la situation persiste ou que la problématique le nécessite, **l'assistante sociale** scolaire rencontre le jeune et sa famille.
L'équipe du CPMS est activée également si des questions se posent au niveau d'une orientation scolaire.
En cas de situation de blocage **les équipes mobiles** sont activées afin de permettre une recherche élargie de solutions.
En cas d'éléments faisant penser que le jeune est ou se met en danger, **les services d'aide à la jeunesse** sont prévenus par courrier.
Il peut arriver, quand les familles sont preneuses d'une solution, que l'école collabore avec les services de première ligne comme des **SAIE** (service d'aide et d'Intervention éducative), des **SAS** (service d'accrochage scolaire), des **AMO** (aide en milieu ouvert), les **CPAS**, les services sociaux de la Police, etc...
- Veiller en collaboration avec le CPMS à ce que l'orientation soit la mieux adaptée possible aux potentialités de l'élève, y compris dans son évolution.
- Rendre, dès le départ, l'élève acteur de son processus d'apprentissage en l'inscrivant dans un Plan Individuel de Transition, le mettant en perspective de son projet de vie par une réflexion basée sur ses affinités et ses potentialités.

- Finaliser son insertion professionnelle en chargeant un référent de le suivre pendant la dernière année de scolarité, afin de l'aider à mener les recherches et les formalités administratives nécessaires. Avec le soutien du Fonds social européen (FSE) et pendant la durée de leur projet « Insertion-Transition », cette aide est prolongée pendant les 6 mois qui suivent la sortie de l'école.
- Inscrire les élèves qui présentent un décrochage sévère ou une réelle inadaptation au milieu scolaire dans un SSAS (Structure Scolaire d'Aide à la Socialisation). Cette structure permet au jeune de mener une réflexion sur ses attentes, de créer son projet de vie et d'apprendre ou réapprendre les bases de la vie sociale et scolaire afin de pouvoir réintégrer une scolarité normale.
- Créer des liens valorisants avec le monde du travail en participant avec les élèves à des formations à l'extérieur : Epicuris, Constriform, le VCA....
- Mener une étude approfondie des secteurs professionnels de la région et des lieux de stages pour privilégier ceux qui sont porteurs d'emploi.
- Organiser dans l'école des manifestations thématiques largement ouvertes sur l'extérieur, comme la Marche Adeps ou Moto-Rétro, qui augmentent la notoriété de l'école et renforcent le sentiment d'appartenance.
- Utiliser toutes les ressources pédagogiques pour rendre l'école attrayante : projets, tâches-problèmes, activités coopératives, ... Travailler strictement dans l'optique de la pédagogie de la réussite, en mettant l'accent sur les points forts et sur les compétences individuelles pour permettre à l'élève de progresser dans la sérénité.

L'évaluation

Une augmentation de notre population ainsi qu'une amélioration significative du fonctionnement de l'établissement sur le plan de la discipline et de la communication intra-scolaire en seront les signaux les plus évidents.

L'évaluation de la mise en œuvre du projet se fera régulièrement sur base des réflexions et des observations de tous les membres de l'école lors des différentes actions entreprises. Elle se fera périodiquement lors des réunions du Conseil de Participation. Elle sera transmise et commentée en réunion plénière des personnels au mois de juin et au mois de décembre de chaque année. Si nécessaire, ultérieurement, une adaptation éventuelle serait soumise conjointement au conseil de participation et au comité de concertation de base.

Conclusion

Nous voulons donner à chacun de nos élèves le goût d'apprendre par un enseignement humaniste, valorisant sa personnalité et lui permettant de s'inscrire de façon dynamique dans son milieu professionnel et dans la cité.

Nous espérons améliorer l'image externe de notre établissement d'enseignement spécialisé par une augmentation croissante de notre communication avec les parents, les partenaires externes mais aussi avec notre voisinage.

Par sa spécificité, l'enseignement spécialisé doit accroître son rôle social et culturel et participer à la vie communale et régionale.

Utiliser les médias sera utile pour faire connaître nos réalisations et montrer l'insertion de l'école dans la cité.

En toutes circonstances, les relations humaines seront toujours privilégiées.